

PROJETS PÉDAGOGIQUES

Centre de Loisirs

SEPT 2026

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La Maison de Quartier des Jeunes de Saint Augustin propose à destination des adultes, des enfants, des familles, une multitude d'offres de loisirs.

Le Centre d'Accueil et de Loisirs (CAL) est une facette importante de l'association. De par notre histoire, les valeurs qui nous ont été transmises, le nombre d'enfants accueillis au fil des années, la journée du mercredi revêt un aspect incontournable pour l'ensemble des salariés des JSA.

L'objectif poursuivi que nous poursuivons demeure encore et toujours de proposer des offres d'accueil diversifiées et complémentaires, accessibles au plus grand nombre au travers de valeurs telles que le partage, l'écoute, la bienveillance et le respect.
Outre ces principes intangibles, nous souhaitons sensibiliser ce jeune public aux enjeux du développement durable. Lutter contre le gaspillage alimentaire, limiter nos déchets, faire preuve de sobriété énergétique, tels seront les thèmes abordés avec nos groupes d'enfants.

NOS OBJECTIFS ÉDUCATIFS

- Contribuer à ce que les temps libres des enfants soient des moments conviviaux d'éducation partagée

- Amener les enfants à vivre pleinement une journée hors du temps scolaire

- Donner les outils nécessaires pour construire sa place dans un groupe, et plus tard, dans la société

- Lutter contre toute forme de discrimination.

NOS AMBITIONS PÉDAGOGIQUES

-> Favoriser l'épanouissement et le bien-être des enfants.

-> Développer les notions du bien vivre ensemble.

-> Développer l'autonomie de l'enfant.

Afin de mettre en œuvre ces intentions éducatives, chaque accueil est dirigé par un directeur qui est garant :

-> De la mise en œuvre du projet éducatif

-> De la sécurité des enfants

-> Des règles de fonctionnement

-> De l'organisation de la vie quotidienne

-> De la bonne marche des activités

-> Du budget alloué au fonctionnement

-> Des relations avec les parents

-> De la gestion de l'équipe pédagogique

Le rôle de l'équipe pédagogique :

-> De garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant

-> De construire une relation individuelle et collective de qualité avec le public

-> De contribuer au respect des règles de vie

-> De proposer un choix d'activités adaptées aux besoins et capacités des enfants

En plus de cette liste non exhaustive, les animateurs se doivent d'informer dans les plus brefs délais le directeur du CAL, des incidents, accidents ou difficultés rencontrées avec les enfants ou le cas échéant avec des parents.

CONCLUSION

L'accueil de loisirs des JSA est un lieu où les enfants doivent passer du bon temps et s'épanouir en étant acteurs de leurs loisirs.

L'équipe d'animation s'engage en tout premier lieu à recevoir les enfants et les familles dans un climat de confiance mutuelle.
Animateurs, directeurs-adjoints et directeurs travaillent dans une parfaite cohésion afin de favoriser le bon fonctionnement du CAL dans l'intérêt de tous.

Voici plus en détail le projet pédagogique spécifique du centre de loisirs auquel participe votre enfant.

Cette organisation bénéficie d'une aide financière de la CAF et de la Mairie de Bordeaux.

PROJETS PEDAGOGIQUES CAL MERCREDIS
MAISON DES MATERNELLES
SITE ALBERT THOMAS

I. PRÉSENTATION

Nous proposons un accueil de loisirs le mercredi de 8h à 18h30, dans le cadre d'une structure scolaire, école partenaire et rattachée à notre association pour divers temps d'animation (périscolaire, PAM, cal mercredi).
Nous pouvons accueillir jusqu'à 48 enfants, groupe encadré par une équipe composée d'un(e) adjoint(e), de 5 animateurs(trices), et d'un personnel technique (service repas, entretien et nettoyage des locaux), sous la responsabilité d'un directeur(trice).
Notre espace de vie du mercredi :
Salle du périscolaire, salle de motricité, salle de sieste, bibliothèque, restaurant scolaire, cours, jeux extérieurs sont disponibles pour assurer notre accueil.

Nous pouvons aussi profiter d'espaces de vie occasionnels, aux parcs et jardins, à la Maison de quartier (évènementiels, spectacle, ou fêtes proposés par l'association)

II. PUBLIC ACCUEILLI

Notre accueil est destinée aux enfants inscrits en école maternelle sans disctinction géographique.
Ainsi, nous pouvons accueillir sur ce site des jeunes scolarisés à l'école maternelle Bernard Adour, à l'école maternelle Albert Thomas ou à l'école maternelle Flornoy, qui sont des écoles partenaires ou bien de jeunes enfants issus d'autres établissements scolaires. Les familles peuvent choisir cet accueil en fonction du secteur.

III. RESTAURATION

LE REPAS

Il se déroule au réfectoire scolaire de l'école maternelle.
Notre repas est pris en charge par notre personnel de restauration ;
Nous proposons un service de 11h30 à 12h15.
C'est un moment convivial, il réunit les enfants par table de 8 avec un animateur.
Les enfants aident à débarrasser la table afin de favoriser leur autonomie.
Nous souhaitons que le repas soit aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, manger équilibré...). Chaque enfant est invité à goûter tous les plats servis.

LE GOUTER

Le temps du goûter est un moment calme, convivial, et d'échanges qui finalise la journée d'animation. Il est servi à partir de 16h30 dans la cour ou au réfectoire.
Il est fourni par le centre.

IV. EQUIPE PÉDAGOGIQUE

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Un(e) directeur(trice), un(e)adjoint(e), 5 animateurs(trices), et un personnel technique chargé du service repas, entretien et nettoyage des locaux sous la responsabilité du (de la) directeur(trice) de l'ensemble des accueils de loisirs des maternelles des mercredis.
Organisation du temps de travail en équipe, les réunions

Pour le bon fonctionnement de nos accueils de loisirs, notre travail de préparation, d'organisation, sera orchestré régulièrement par différents types de réunion.
Nous avons aussi des temps informels de régulation ou de préparation, avec discussion ou bilan rapide en fin de journée d'animation.

- Des réunions de présentation assurées par la responsable des CAL (3/6ans) en début de saison.

Présentation du projet éducatif et pédagogique, de nos objectifs, de la composition de l'équipe, de la répartition des rôles et des taches de chacun.

- Des réunions de préparation dispensées par les directeurs(trices)-adjoints(es) avec les animateurs(trices). Préparation du projet d'animation et des programmes d'activités. Réunion programmée une fois tous les 4 /5 mercredis.

- Des réunions de régulations dirigées par les directeurs(trices)-adjoints(es) ou le directeur peuvent-être programmées à la dernière minute, le mercredi après la fermeture du CAL afin de régler des problèmes de sécurité, de contenu d'activités, ou de rappeler le cadre de la réglementation.

Ces réunions peuvent nous conduire à effectuer des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs. Cela nous permet aussi d'échanger sur le comportement des enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

RÔLE / FONCTION / DE L'ANIMATEUR ET DU DIRECTEUR

Chaque membre de l'équipe doit assurer la sécurité des enfants, une responsabilité de tous et de tous les instants.

Rôle du (de la) directeur (trice) :

- La gestion de l'équipe.
- La gestion financière, matérielle et administrative.
- Assurer les relations avec les familles.
- Former les animateurs.
- Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants et des animateurs, des directeurs adjoints.
- Garantir la mise en œuvre du projet pédagogique et des valeurs éducatives de notre association
- Préparer et diriger des temps de réunion.

Rôle du (de la) directeur(trice)- adjoint(e) :

Il est responsable des missions de terrain. Il est responsable de la gestion de son équipe d'animation, il est le relais du directeur, en prise direct avec les animateurs et les enfants

PROJETS PEDAGOGIQUES CAL MERCREDIS
MAISON DES MATERNELLES
SITE ALBERT THOMAS

Rôle de l'animateur(trice) :

- Accompagner les enfants sur les temps de vie quotidienne (propreté, respect du rythme de la journée et des règles de vie du centre).
- Donner et faire respecter des règles de vie (apprentissage de la vie en collectivité):

« ce que j'ai le droit de faire, ce que je n'ai pas le droit de faire et ce que je dois faire ».

- S'engager à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis en équipe.
- Animer des temps d'activités de la journée : il faut gérer la préparation des activités, leur mise en place, le rangement.
- Donner les moyens, les outils, les supports nécessaires aux enfants pour participer aux activités,
- Mettre en valeur et restituer les travaux et œuvres des enfants.
- S'assurer régulièrement de l'effectif du groupe d'enfants dont il a la responsabilité.
- Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation.
- Garantir le respect des lieux et du matériel pédagogique

L'ÉQUIPE D'ANIMATION A LE DEVOIR DE :

- Transmettre un savoir-être (notion de respect de soi et de son environnement),
- Transmettre un savoir-faire (des méthodes, des techniques, initier le jeune),
- Favoriser le bon développement physique et moral de chaque jeune

V. FONCTIONNEMENT & HORAIRES

LE MODE ET LA FORME DE L'ACCUEIL

Nous proposons un accueil les mercredis de 8h à 18H30.Les parents ont le choix d'inscrire leur enfant pour la journée, ½ journée matin ou après- midi avec ou sans repas. Pour notre public « 3 ans », nous choisissons de proposer une inscription à la journée ou ½ journée matin.

Nous présentons des accueils échelonnés de 8h à 9h, de 11h45 à 12h15, de 13h à 13h30, de 17h à 18h30.

Le temps d'*ACCUEIL DU MATIN* est un moment clé de la journée pour l'enfant et ses parents.

L'aménagement de l'espace a toute son importance.

La mise en place de différents coins de jeux calmes (dessin, jeux de société ou de construction, jouets, livres) ou de jeux dynamiques (parcours de motricité, jeux de ballons, d'adresse), favorise un accueil individualisé et peut répondre aux différents besoins des enfants.

Accueillir l'enfant, c'est aussi accueillir ses parents.

C'est un temps d'information et de communication avec les familles. elles doivent être informées du fonctionnement de la structure, des activités, des projets en cours ou à venir, mais aussi de la façon dont leur enfant vit sa journée. Les parents peuvent aussi être associés à la vie de l'accueil de loisirs (Invitation à des expositions ou goûter organisé par les animateurs et les enfants).

Ce temps d'accueil permet aux animateurs de se consacrer à la connaissance du groupe. C'est un temps d'échange et de partage où chaque enfant se crée des repères sur les personnes, les lieux, s'approprie leur espace.

L'ACCUEIL DU SOIR signe la fin de notre journée d'animation. C'est un temps avec des départs échelonnés où nous proposons différents coins de jeux calmes ou dynamiques, au choix des enfants.

Le responsable se rend disponible pour accueillir et échanger avec les parents ou autres personnes venant récupérer l'enfant.

PROJETS PEDAGOGIQUES CAL MERCREDIS
MAISON DES MATERNELLES
SITE ALBERT THOMAS

DÉROULEMENT DE NOS TEMPS D'ACCUEIL :

- Le responsable toujours présent et disponible pour accueillir les familles et répondre à leurs attentes.
- Les animateurs alternent entre l'accueil des parents et la prise en charge des enfants
- Le responsable se trouve à l'entrée de l'école pour accueillir les parents et les enfants, noter l'arrivée ou les départs, et les cas particuliers du jour.:

1- Une Communication par affichage

Mise en place d'un point d'accueil-information pour les parents avec affichage :
Présentation des programmes d'activités du jour ou du mois, du menu du jour, des messages-infos pour prévenir les familles des sorties à venir ou des animations de la maison de quartier.

2- Le cahier de liaison : outil relais d'informations du jour

Un cahier de liaison est à la disposition de toute l'équipe pour un suivi personnalisé de chaque enfant. L'animateur ou le responsable note le nom enfant /l'heure /le lieu et le petit « soucis ». Cet outil est essentiel pour un bon relationnel avec les familles. Il sert à l'équipe d'animation et au responsable de l'accueil du soir à relayer les informations ou observations (petits bobos, grosse fatigue, soucis de propreté…)

VI. ACTIVITÉS / ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Accueillir un jeune enfant c'est savoir l'accompagner en toute sécurité pour explorer et découvrir le monde qui l'entoure tout en proposant nos activités. C'est aussi savoir respecter le rythme de vie de chacun en proposant des temps pour rêver, ne rien faire, se reposer … pour bien grandir. Les temps d'activités sont coordonnés avec les temps de vie quotidienne.

Le choix et le déroulement de nos activités doivent concrétiser nos intentions ou valeurs éducatives :

- Veiller au bon développement physique et moral de l'enfant
- Apprentissage de la notion de respect (des autres, des lieux, du matériel)
- Assurer les premiers pas vers la sociabilité et la socialisation
- Apprentissage des règles de vie en collectivité.

Notre projet d'animation s'organise autour de 3 pôles d'activités :
Loisirs créatifs, loisirs découvertes (culturels), loisirs sportifs.

Nous proposons des séances d'activité de 30 à 60 minutes maximum (temps d'installation, d'action et de rangement compris).

PROJETS PEDAGOGIQUES CAL MERCREDIS
MAISON DES MATERNELLES
SITE ALBERT THOMAS

TEMPS D'ACTIVITÉS DE 9H15 À 11H15 :
2 ou 3 séances d'activités avec pause récréative sont programmées et choisies par l'équipe d'animation en tenant compte des différents types d'activités (créative, découverte ou expression corporelle et sportive). Chaque enfant participe à deux activités pour faire varier les plaisirs du jeu.

Nos activités dépendent d'un thème en rapport avec les projets culturels de la Maison de quartier, ou de l'actualité événementielle.

DE 14H À 14H15 TEMPS DE RÉUNION AVEC LES ENFANTS :
A la fin du temps d'accueil, et du temps de repos, nous réunissons le groupe avec contrôle des présences des enfants puis nous présentons les activités de l'après-midi. C'est un temps de discussion et d'échange (et si besoin rappel des « règles de vie »), puis nous faisons la répartition des groupes par tranche d'âge et selon les activités proposées.

TEMPS D'ACTIVITÉS DE 14H30 À 16H30
Nous proposons une formule d'animation multi-activités dans le cadre de notre accueil de loisirs du mercredi après-midi.
Nous souhaitons initier, sensibiliser notre jeune public à des activités sportives et culturelles de la maison de quartier.
Par cycle de 3 mercredis, nous alternons nos activités spécifiques :

- Baby théâtre : marionnettes, magie et petite représentation scénique.
- Baby gym : parcours de motricité, roulades, saut et grimpe.
- Baby basket : parcours sportif et jeux de ballons.
- Baby anglais : tout en comptine et jeux.
- Baby musique : rythmes et instruments.
- Baby danse : bouge ton corps au rythme de la musique avec de petites chorégraphies

Nos activités spécifiques sont prises en charge par des éducateurs sportifs ou animateurs qualifiés des JSA.
Le temps de l'activité est choisi en fonction de l'âge des enfants :

- 30 minutes d'activité spécifique pour les PS (après la sieste),
- 45 minutes d'activité spécifique pour les MS,
- 60 minutes pour les GS.

Ce temps d'animation est intégré au programme d'activités préparées par l'équipe.

L'après-midi, nous privilégions aussi les grands jeux, les sorties (détente ou découverte), les spectacles des enfants en rapport au thème ou à nos projets d'animations.

Nous pouvons organiser des sorties en ½ journée ou journée complète. Nous nous déplaçons en réservant un transport privé ou en utilisant les transports en commun (tramway, bus).

VII. JOURNÉE TYPE

L'emploi du temps de la journée CAL est rythmé par des temps de vie quotidienne et de loisirs :

- les temps d'accueil
- les temps de détente, de repos : pause récréative entre les séances d'activité, sieste, temps calme pour les plus grands.
- les temps d'activités. Les animations doivent débuter et finir à l'heure !

Il est important que la journée soit structurée et animée, afin de permettre aux enfants de prendre et construire leurs repères, et de manière à respecter le rythme de vie de chacun.

• MATIN

- Accueil échelonné de 8h à 9h
- Animation-temps d'activités : 9h15-11h15
- Départ ½ journée : 11h30

• MIDI

- 1 service :11h30-12h15

• APRÈS-MIDI

- accueil 13h30-13h45
- animation – temps d'activités : 14h-16h15
- goûter 16h30
- départ échelonné de 17h à18h30

PROJETS PEDAGOGIQUES CAL MERCREDIS
MAISON DES MATERNELLES
SITE BERNARD ADOUR

I. PRÉSENTATION

Nous proposons un accueil de loisirs le mercredi de 8h à 18h30, dans le cadre d'une structure scolaire, école partenaire et rattachée à notre association pour divers temps d'animation (périscolaire, PAM, cal mercredi).
Nous pouvons accueillir jusqu'à 48 enfants, groupe encadré par une équipe composée d'un(e) adjoint(e), de 5 animateurs(trices), et d'un personnel technique (service repas, entretien et nettoyage des locaux), sous la responsabilité d'un directeur(trice).
Notre espace de vie du mercredi :
Salle du périscolaire, salle de motricité, salle de sieste, bibliothèque, restaurant scolaire, cours, jeux extérieurs sont disponibles pour assurer notre accueil.

Nous pouvons aussi profiter d'espaces de vie occasionnels, aux parcs et jardins, à la Maison de quartier (évènementiels, spectacle, ou fêtes proposés par l'association)

II. PUBLIC ACCUEILLI

Notre accueil est destinée aux enfants inscrits en école maternelle sans disctinction géographique.
Ainsi, nous pouvons accueillir sur ce site des jeunes scolarisés à l'école maternelle Bernard Adour, à l'école maternelle Albert Thomas ou à l'école maternelle Flornoy, qui sont des écoles partenaires ou bien de jeunes enfants issus d'autres établissements scolaires. Les familles peuvent choisir cet accueil en fonction du secteur.

III. RESTAURATION

LE REPAS
LE REPAS
Il se déroule au réfectoire scolaire de l'école maternelle.
Notre repas est pris en charge par notre personnel de restauration ;
Nous proposons un service de 11h30 à 12h15.
C'est un moment convivial, il réunit les enfants par table de 8 avec un animateur.
Les enfants aident à débarrasser la table afin de favoriser leur autonomie.
Nous souhaitons que le repas soit aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, manger équilibré...). Chaque enfant est invité à goûter tous les plats servis.

LE GOUTER
Le temps du goûter est un moment calme, convivial, et d'échanges qui finalise la journée d'animation. Il est servi à partir de 16h30 dans la cour ou au réfectoire.
Il est fourni par le centre.

IV. EQUIPE PÉDAGOGIQUE

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Un(e) directeur(trice), un(e)adjoint(e), 5 animateurs(trices), et un personnel technique chargé du service repas, entretien et nettoyage des locaux sous la responsabilité du (de la) directeur(trice) de l'ensemble des accueils de loisirs des maternelles des mercredis.
Organisation du temps de travail en équipe, les réunions

Pour le bon fonctionnement de nos accueils de loisirs, notre travail de préparation, d'organisation, sera orchestré régulièrement par différents types de réunion.
Nous avons aussi des temps informels de régulation ou de préparation, avec discussion ou bilan rapide en fin de journée d'animation.

- Des réunions de présentation assurées par la responsable des CAL (3/6ans) en début de saison.

Présentation du projet éducatif et pédagogique, de nos objectifs, de la composition de l'équipe, de la répartition des rôles et des taches de chacun.

- Des réunions de préparation dispensées par les directeurs(trices)-adjoints(es) avec les animateurs(trices). Préparation du projet d'animation et des programmes d'activités. Réunion programmée une fois tous les 4 /5 mercredis.

- Des réunions de régulations dirigées par les directeurs(trices)-adjoints(es) ou le directeur peuvent-être programmées à la dernière minute, le mercredi après la fermeture du CAL afin de régler des problèmes de sécurité, de contenu d'activités, ou de rappeler le cadre de la réglementation.

Ces réunions peuvent nous conduire à effectuer des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs. Cela nous permet aussi d'échanger sur le comportement des enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

RÔLE / FONCTION / DE L'ANIMATEUR ET DU DIRECTEUR

Chaque membre de l'équipe doit assurer la sécurité des enfants, une responsabilité de tous et de tous les instants.

Rôle du (de la) directeur (trice) :

- La gestion de l'équipe.
- La gestion financière, matérielle et administrative.
- Assurer les relations avec les familles.
- Former les animateurs.
- Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants et des animateurs, des directeurs adjoints.
- Garantir la mise en œuvre du projet pédagogique et des valeurs éducatives de notre association
- Préparer et diriger des temps de réunion.

Rôle du (de la) directeur(trice)- adjoint(e) :

Il est responsable des missions de terrain. Il est responsable de la gestion de son équipe d'animation, il est le relais du directeur, en prise direct avec les animateurs et

Rôle de l'animateur(trice) :

- Accompagner les enfants sur les temps de vie quotidienne (propreté, respect du rythme de la journée et des règles de vie du centre).
- Donner et faire respecter des règles de vie (apprentissage de la vie en collectivité):

« ce que j'ai le droit de faire, ce que je n'ai pas le droit de faire et ce que je dois faire ».

- S'engager à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis en équipe.
- Animer des temps d'activités de la journée : il faut gérer la préparation des activités, leur mise en place, le rangement.
- Donner les moyens, les outils, les supports nécessaires aux enfants pour participer aux activités,
- Mettre en valeur et restituer les travaux et œuvres des enfants.
- S'assurer régulièrement de l'effectif du groupe d'enfants dont il a la responsabilité.
- Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation.
- Garantir le respect des lieux et du matériel pédagogique

L'ÉQUIPE D'ANIMATION A LE DEVOIR DE :

- Transmettre un savoir-être (notion de respect de soi et de son environnement),
- Transmettre un savoir-faire (des méthodes, des techniques, initier le jeune),
- Favoriser le bon développement physique et moral de chaque jeune

V. FONCTIONNEMENT & HORAIRES

LE MODE ET LA FORME DE L'ACCUEIL

Nous proposons un accueil les mercredis de 8h à 18H30.Les parents ont le choix d'inscrire leur enfant pour la journée, ½ journée matin ou après- midi avec ou sans repas. Pour notre public « 3 ans », nous choisissons de proposer une inscription à la journée ou ½ journée matin.

Nous présentons des accueils échelonnés de 8h à 9h, de 11h45 à 12h15, de 13h à 13h30, de 17h à 18h30.

Le temps d'*ACCUEIL DU MATIN* est un moment clé de la journée pour l'enfant et ses parents.

L'aménagement de l'espace a toute son importance.

La mise en place de différents coins de jeux calmes (dessin, jeux de société ou de construction, jouets, livres) ou de jeux dynamiques (parcours de motricité, jeux de ballons, d'adresse), favorise un accueil individualisé et peut répondre aux différents besoins des enfants.

Accueillir l'enfant, c'est aussi accueillir ses parents.

C'est un temps d'information et de communication avec les familles. elles doivent être informées du fonctionnement de la structure, des activités, des projets en cours ou à venir, mais aussi de la façon dont leur enfant vit sa journée. Les parents peuvent aussi être associés à la vie de l'accueil de loisirs (Invitation à des expositions ou goûter organisé par les animateurs et les enfants).

Ce temps d'accueil permet aux animateurs de se consacrer à la connaissance du groupe. C'est un temps d'échange et de partage où chaque enfant se crée des repères sur les personnes, les lieux, s'approprie leur espace.

L'ACCUEIL DU SOIR signe la fin de notre journée d'animation. C'est un temps avec des départs échelonnés où nous proposons différents coins de jeux calmes ou dynamiques, au choix des enfants.

Le responsable se rend disponible pour accueillir et échanger avec les parents ou autres personnes venant récupérer l'enfant.

PROJETS PEDAGOGIQUES CAL MERCREDIS
MAISON DES MATERNELLES
SITE BERNARD ADOUR

DÉROULEMENT DE NOS TEMPS D'ACCUEIL :

- Le responsable toujours présent et disponible pour accueillir les familles et répondre à leurs attentes.
- Les animateurs alternent entre l'accueil des parents et la prise en charge des enfants
- Le responsable se trouve à l'entrée de l'école pour accueillir les parents et les enfants, noter l'arrivée ou les départs, et les cas particuliers du jour.:

1- Une Communication par affichage

Mise en place d'un point d'accueil-information pour les parents avec affichage :
Présentation des programmes d'activités du jour ou du mois, du menu du jour, des messages-infos pour prévenir les familles des sorties à venir ou des animations de la maison de quartier.

2- Le cahier de liaison : outil relais d'informations du jour

Un cahier de liaison est à la disposition de toute l'équipe pour un suivi personnalisé de chaque enfant. L'animateur ou le responsable note le nom enfant /l'heure /le lieu et le petit « soucis ». Cet outil est essentiel pour un bon relationnel avec les familles. Il sert à l'équipe d'animation et au responsable de l'accueil du soir à relayer les informations ou observations (petits bobos, grosse fatigue, soucis de propreté…)

VI. ACTIVITÉS / ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Accueillir un jeune enfant c'est savoir l'accompagner en toute sécurité pour explorer et découvrir le monde qui l'entoure tout en proposant nos activités. C'est aussi savoir respecter le rythme de vie de chacun en proposant des temps pour rêver, ne rien faire, se reposer … pour bien grandir. Les temps d'activités sont coordonnés avec les temps de vie quotidienne.

Le choix et le déroulement de nos activités doivent concrétiser nos intentions ou valeurs éducatives :

- Veiller au bon développement physique et moral de l'enfant
- Apprentissage de la notion de respect (des autres, des lieux, du matériel)
- Assurer les premiers pas vers la sociabilité et la socialisation
- Apprentissage des règles de vie en collectivité.

Notre projet d'animation s'organise autour de 3 pôles d'activités :
Loisirs créatifs, loisirs découvertes (culturels), loisirs sportifs.

Nous proposons des séances d'activité de 30 à 60 minutes maximum (temps d'installation, d'action et de rangement compris).

PROJETS PEDAGOGIQUES CAL MERCREDIS
MAISON DES MATERNELLES
SITE BERNARD ADOUR

TEMPS D'ACTIVITÉS DE 9H15 À 11H15 :
2 ou 3 séances d'activités avec pause récréative sont programmées et choisies par l'équipe d'animation en tenant compte des différents types d'activités (créative, découverte ou expression corporelle et sportive). Chaque enfant participe à deux activités pour faire varier les plaisirs du jeu.

Nos activités dépendent d'un thème en rapport avec les projets culturels de la Maison de quartier, ou de l'actualité événementielle.

DE 14H À 14H15 TEMPS DE RÉUNION AVEC LES ENFANTS :
A la fin du temps d'accueil, et du temps de repos, nous réunissons le groupe avec contrôle des présences des enfants puis nous présentons les activités de l'après-midi. C'est un temps de discussion et d'échange (et si besoin rappel des « règles de vie »), puis nous faisons la répartition des groupes par tranche d'âge et selon les activités proposées.

TEMPS D'ACTIVITÉS DE 14H30 À 16H30
Nous proposons une formule d'animation multi-activités dans le cadre de notre accueil de loisirs du mercredi après-midi.
Nous souhaitons initier, sensibiliser notre jeune public à des activités sportives et culturelles de la maison de quartier.
Par cycle de 3 mercredis, nous alternons nos activités spécifiques :

- Baby théâtre : marionnettes, magie et petite représentation scénique.
- Baby gym : parcours de motricité, roulades, saut et grimpe.
- Baby basket : parcours sportif et jeux de ballons.
- Baby anglais : tout en comptine et jeux.
- Baby musique : rythmes et instruments.
- Baby danse : bouge ton corps au rythme de la musique avec de petites chorégraphies

Nos activités spécifiques sont prises en charge par des éducateurs sportifs ou animateurs qualifiés des JSA.
Le temps de l'activité est choisi en fonction de l'âge des enfants :

- 30 minutes d'activité spécifique pour les PS (après la sieste),
- 45 minutes d'activité spécifique pour les MS,
- 60 minutes pour les GS.

Ce temps d'animation est intégré au programme d'activités préparées par l'équipe.

L'après-midi, nous privilégions aussi les grands jeux, les sorties (détente ou découverte), les spectacles des enfants en rapport au thème ou à nos projets d'animations.

Nous pouvons organiser des sorties en ½ journée ou journée complète. Nous nous déplaçons en réservant un transport privé ou en utilisant les transports en commun (tramway, bus).

VII. JOURNÉE TYPE

L'emploi du temps de la journée CAL est rythmé par des temps de vie quotidienne et de loisirs :

- les temps d'accueil
- les temps de détente, de repos : pause récréative entre les séances d'activité, sieste, temps calme pour les plus grands.
- les temps d'activités. Les animations doivent débuter et finir à l'heure !

Il est important que la journée soit structurée et animée, afin de permettre aux enfants de prendre et construire leurs repères, et de manière à respecter le rythme de vie de chacun.

• MATIN

- Accueil échelonné de 8h à 9h
- Animation-temps d'activités : 9h15-11h15
- Départ ½ journée : 11h30

• MIDI

- 1 service :11h30-12h15

• APRÈS-MIDI

- accueil 13h30-13h45
- animation – temps d'activités : 14h-16h15
- goûter 16h30
- départ échelonné de 17h à18h30.

PROJETS PEDAGOGIQUES CAL MERCREDIS
MAISON DES MATERNELLES
SITE SAINTE-MONIQUE

I. PRÉSENTATION

Nous proposons une inscription à l'accueil de loisirs du mercredi (8h à 18h30), et à une ou deux activités (sportives ou culturelles) proposées par la maison de quartier. Nous intervenons dans le cadre d'une structure scolaire, école partenaire et rattachée à notre association pour divers temps d'animation périscolaire.

Nous pouvons accueillir jusqu'à 50 enfants, groupe encadré par une équipe composée d'un(e) adjoint(e), de 5 animateurs(trices), et d'1 personne pour le service technique (service repas, entretien et nettoyage des locaux), sous la responsabilité d'un directeur(trice).

Notre espace de vie du mercredi :

2 LIEUX À DISPOSITION :

- Structure scolaire : Salle du périscolaire, salles de motricité, salle de sieste, bibliothèque, restaurant scolaire, cours, jeux extérieurs sont disponibles pour assurer notre accueil.
- Maison de quartier : salle petite enfance, cours et salles d'activités spécifiques.

II. PUBLIC ACCUEILLI

Notre accueil est destinée principalement aux enfants inscrits dans ls groupes scolaire Sainte-Monique et Sainte Thérèse, et qui choisissent de s'inscrire à une activité sportive ou culturelle de la maison de quartier.

Nous proposons une formule d'accueil de loisirs et d'accompagnement à une activité proposée par la maison de quartier : gym, danse, basket, judo, volley escalade, musique, mini toque, anglais.

III. RESTAURATION

LE REPAS

Il se déroule au réfectoire scolaire de l'école maternelle.
Notre repas est pris en charge par deux agents de restauration.
Nous proposons deux services de 11h30 à 12h15, et de 12h15 à 13h.
C'est un moment convivial, il réunit les enfants par table de 8 avec un animateur.
Les enfants aident à débarrasser la table pour un apprentissage de l'autonomie.
Nous souhaitons que le repas soit aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, manger équilibré...). Chaque enfant est invité à goûter tous les plats servis.

LE GOUTER

Le temps du goûter est un moment calme, convivial, et d'échanges qui finalise la journée d'animation. Il est servi à partir de 16h30 dans la cour ou au réfectoire.
Il est fourni par le centre.

IV. EQUIPE PÉDAGOGIQUE

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Un(e) directeur(trice), un(e)adjoint(e), 5 animateurs(trices), et un personnel technique (service repas, entretien et nettoyage des locaux), sous la responsabilité du (de la) directeur(trice) de l'ensemble des accueils de loisirs des maternelles des mercredis.

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL EN ÉQUIPE, LES RÉUNIONS

Pour le bon fonctionnement de nos accueils de loisirs, notre travail de préparation, d'organisation, sera orchestré régulièrement par différents types de réunion.
Nous avons aussi des temps informels de régulation ou de préparation, avec discussion ou bilan rapide en fin de journée d'animation.

- Des réunions de présentation assurées par la responsable des cal (3/6ans) en début de saison.
Présentation du projet éducatif et pédagogique, de nos objectifs, de la composition de l'équipe, de la répartition des rôles et des taches de chacun.

- Des réunions de préparation dispensées par les directeurs(trices)-adjoints(es) avec les animateurs(trices). Préparation du projet d'animation et des programmes d'activités. Réunion programmée une fois tous les 4 /5 mercredis

- Des réunions de régulations dirigées par les directeurs(trices)-adjoints(es) ou le directeur peuvent-être programmées à la dernière minute, le mercredi après la fermeture du CAL afin de régler des problèmes de sécurité, de contenu d'activités, ou de rappeler le cadre de la réglementation.

Ces réunions peuvent nous conduire à effectuer des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs. Cela nous permet aussi d'échanger sur le comportement des enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

RÔLE / FONCTION / DE L'ANIMATEUR ET DU DIRECTEUR

Chaque membre de l'équipe doit assurer la sécurité (des personnes, des lieux), une responsabilité de tous et de tous les instants.

Rôle du (de la) directeur (trice) :

- La gestion de l'équipe.
- La gestion financière, matérielle et administrative.
- Assurer les relations avec les familles.
- Former les animateurs,
- Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants et des animateurs, des directeurs adjoints.
- Garantir la mise en œuvre du projet pédagogique et des valeurs éducatives de notre association
- Préparer et diriger des temps de réunion.

Rôle du (de la) directeur(trice)- adjoint(e) :

Il est responsable des missions de terrain. Il est responsable de la gestion de son équipe d'animation il a un rôle de directeur en lien avec le terrain.

Rôle de l'animateur(trice) :

▪ Accompagner les enfants sur les temps de vie quotidienne (propreté, respect du rythme de la journée et des règles de vie du centre).

▪ Donner et faire respecter des règles de vie (apprentissage de la vie en collectivité):

« ce que j'ai le droit de faire, ce que je n'ai pas le droit de faire et ce que je dois faire (politesse) ».

▪ S'engager à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis en équipe.

▪ Animer des temps d'activités de la journée : il faut gérer la préparation des activités, leur mise en place, le rangement.

▪ Donner les moyens, les outils, les supports nécessaires aux enfants pour participer aux activités,

▪ Mettre en valeur et restituer les travaux et œuvres des enfants.

▪ S'assurer régulièrement de l'effectif du groupe d'enfants dont il a la responsabilité.

▪ Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation.

▪ Garantir le respect des lieux et du matériel pédagogique

L'équipe d'animation a le devoir de :

▪ Transmettre un savoir-être (notion de respect de soi et de son environnement),

▪ Transmettre un savoir-faire (des méthodes, des techniques, initier le jeune),

▪ Favoriser le bon développement physique et moral de chaque jeune

V. FONCTIONNEMENT & HORAIRES

LE MODE ET LA FORME DE L'ACCUEIL

Nous proposons un accueil les mercredis de 8h à 18H30.Les parents ont le choix d'inscrire leur enfant pour la journée, ½ journée matin ou après- midi avec ou sans repas. Pour notre public « 3 ans », nous choisissons de proposer une inscription à la journée ou ½ journée matin.

Nous présentons des accueils échelonnés de 8h à 9h, de 11h45 à 12h15, de 13h à 13h30, de 17h à 18h30.

Le temps d'*ACCUEIL DU MATIN* est un moment clé de la journée pour l'enfant et ses parents.

L'aménagement de l'espace a toute son importance.

La mise en place de différents coins de jeux calmes (dessin, jeux de société ou de construction, jouets, livres) ou de jeux dynamiques (parcours de motricité, jeux de ballons, d'adresse), favorise un accueil individualisé et peut répondre aux différents besoins des enfants.

Accueillir l'enfant, c'est aussi accueillir ses parents.

C'est un temps d'information et de communication avec les familles. elles doivent être informées du fonctionnement de la structure, des activités, des projets en cours ou à venir, mais aussi de la manière dont leur enfant vit sa journée. Les parents peuvent aussi être associés à la vie de l'accueil de loisirs (Invitation à des expos ou petit goûter organisé par les animateurs et les enfants).

Ce temps d'accueil permet aux animateurs de se consacrer à la connaissance du groupe. C'est un temps d'échange et de partage où chaque enfant se crée des repères sur les personnes, les lieux, s'approprie leur espace.

L'ACCUEIL DU SOIR signe la fin de notre journée d'animation. C'est un temps avec des départs échelonnés où nous proposons différents coins de jeux calmes ou dynamiques, au choix des enfants.

Le responsable se rend disponible pour accueillir et échanger avec les parents ou autres personnes venant récupérer l'enfant.

PROJETS PEDAGOGIQUES CAL MERCREDIS
MAISON DES MATERNELLES
SITE SAINTE-MONIQUE

DÉROULEMENT DE NOS TEMPS D'ACCUEIL :

- Le responsable toujours présent et disponible pour accueillir les familles et répondre à leurs attentes (dans une juste mesure !).
- Les animateurs sont partagés entre l'accueil des parents et la prise en charge des enfants
- Le responsable se trouve à l'entrée de l'école pour accueillir les parents et les enfants, noter l'arrivée ou les départs, et les cas particuliers du jour.

1- Une Communication par affichage

Mise en place d'un point d'accueil-information pour les parents avec affichage :
Présentation des programmes d'activités du jour ou du mois, du menu du jour, des messages-infos pour prévenir les familles des sorties à venir ou des animations de la maison de quartier.

2- Le cahier de liaison : outil relais d'informations du jour

Un cahier de liaison est à la disposition de toute l'équipe pour un suivi personnalisé de chaque enfant. L'animateur ou le responsable note le nom enfant /l'heure /le lieu et le petit « soucis ». Cet outil est essentiel pour un bon relationnel avec les familles. Il sert à l'équipe d'animation et au responsable de l'accueil du soir à relayer les informations ou observations (petits bobos, grosse fatigue, soucis de propreté…).

VI. ACTIVITÉS / ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Accueillir un jeune enfant c'est savoir l'accompagner en toute sécurité pour explorer et découvrir le monde qui l'entoure tout en proposant nos activités. C'est aussi savoir respecter le rythme de vie de chacun en proposant des temps pour rêvasser, se reposer …pour bien grandir. Les temps d'activités sont coordonnés avec les temps de vie quotidienne.

Le choix et le déroulement de nos activités doivent concrétiser nos intentions ou valeurs éducatives :

- Veiller au bon développement physique et moral de l'enfant
- Apprentissage de la notion de respect (des autres, des lieux, du matériel)
- Assurer les premiers pas vers la sociabilité et la socialisation
- Apprentissage des règles de vie en collectivité.

Notre projet d'animation s'organise autour de 3 pôles d'activités :
Loisirs créatifs, loisirs découvertes (culturels), loisirs sportifs.

Nous proposons des séances d'activité de 30 à 60 minutes maximum (temps d'installation, d'action et de rangement compris).

PROJETS PEDAGOGIQUES CAL MERCREDIS
MAISON DES MATERNELLES
SITE SAINTE-MONIQUE

TEMPS D'ACTIVITÉS DE 9H15 À 11H15 / 14H30 À 16H30

Nous proposons une formule d'animation multi-activités en complément de l'accompagnement à une activité spécifique.

2 ou 3 séances d'activités avec pause récréative sont programmées et choisies par l'équipe d'animation en tenant compte des différents types d'activités (créative, découverte ou expression corporelle et sportive). Chaque enfant participe à deux activités pour faire varier les plaisirs du jeu.

Nos activités dépendent d'un thème choisi en rapport aux projets culturels de la Maison de quartier, ou de l'actualité événementielle.

DE 14H À 14H15 TEMPS DE RÉUNION AVEC LES ENFANTS :

A la fin du temps d'accueil, et du temps de repos, nous réunissons le groupe avec contrôle des présences des enfants puis nous présentons les activités de l'après-midi. C'est un temps de discussion et d'échange (et si besoin rappel des « règles de vie »), puis nous faisons la répartition des groupes par tranche d'âge, au choix des animateurs et selon les activités proposées.

L'après-midi, nous privilégions aussi les grands jeux, les sorties (détente ou découverte), les spectacles des enfants en rapport au thème ou à nos projets d'animations.
Nous pouvons organiser des sorties en ½ journée ou journée complète. Nous nous déplaçons en réservant un transport privé ou en utilisant les transports en commun (tramway, bus).

VII. JOURNÉE TYPE

L'emploi du temps de la journée CAL est rythmé par des temps de vie quotidiennes et de loisirs :

- les temps d'accueil
- les temps de détente, de repos : pause récréative entre les séances d'activité, sieste, temps calme pour les plus grands.
- les temps d'activités. Les animations doivent débuter et finir à l'heure !

Il est important que la journée soit structurée et animée, afin de permettre aux enfants de prendre et construire leurs repères, et de manière à respecter le rythme de vie de chacun.

• MATIN

- Accueil échelonné de 8h à 9h
- Animation-temps d'activités : 9h15-11h15
- Départ ½ journée : 11h30

• MIDI

- 1 service :11h30-12h15

• APRÈS-MIDI

- accueil 13h30-13h45
- animation – temps d'activités : 14h-16h15
- goûter 16h30
- départ échelonné de 17h à18h30

PROJETS PEDAGOGIQUES CAL MERCREDIS
MAISON DES MATERNELLES
SITE FLORNOY

I. PRÉSENTATION

Nous proposons une inscription à l'accueil de loisirs du mercredi (8h à 18h30), et à une ou deux activités (sportives ou culturelles) proposées par la maison de quartier. Nous intervenons dans le cadre d'une structure scolaire, école partenaire et rattachée à notre association pour divers temps d'animation (périscolaire, PAM, cal mercredi)

Nous pouvons accueillir jusqu'à 90 enfants, groupe encadré par une équipe composée d'un(e)adjoint(e), de 10 animateurs(trices), et de deux personnels techniques (service repas, entretien et nettoyage des locaux), sous la responsabilité d'un directeur(trice).

Notre espace de vie du mercredi :

2 LIEUX À DISPOSITION :

• Structure scolaire : Salle du périscolaire, salles de motricité, salle de sieste, bibliothèque, restaurant scolaire, cours, jeux extérieurs sont disponibles pour assurer notre accueil.

• Maison de quartier : salle petite enfance, cours et salles d'activités spécifiques. L'accueil des enfants (matin et soir) se situe à l'école maternelle Flornoy ou aux JSA. Nous pouvons aussi profiter d'espaces de vie occasionnels, aux parcs et jardins.

II. PUBLIC ACCUEILLI

Notre accueil est destinée aux enfants inscrits en écoles maternelles sans disctinction géographique, et qui choisissent de s'inscrire à une activité sportive ou culturelle de la maison de quartier.

Nous proposons une formule d'accueil de loisirs et d'accompagnement à une activité proposée par la maison de quartier : gym, danse, basket, judo, volley escalade, musique, mini toque, anglais.

III. RESTAURATION

LE REPAS

Il se déroule au réfectoire scolaire de l'école maternelle.
Notre repas est pris en charge par 2 agents de restauration
Nous proposons deux services de 11h30 à 12h15, et de 12h15 à 13h.
C'est un moment convivial, il réunit les enfants par table de 8 avec un animateur.
Les enfants aident à débarrasser la table pour un apprentissage autonomie.
Nous souhaitons que le repas soit aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, manger équilibré...). Chaque enfant est invité à goûter tous les plats servis.

LE GOUTER

Le temps du goûter est un moment calme, convivial, et d'échanges qui finalise la journée d'animation. Il est servi à partir de 16h30 dans la cour ou au réfectoire.
Il est fourni par le centre.

IV. EQUIPE PÉDAGOGIQUE

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

Un(e) directeur(trice), un(e)adjoint(e), 8 animateurs(trices), et 2 personnels techniques (service repas, entretien et nettoyage des locaux), sous la responsabilité du (de la) directeur(trice) de l'ensemble des accueils de loisirs des maternelles des mercredis.

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL EN ÉQUIPE, LES RÉUNIONS

Pour le bon fonctionnement de nos accueils de loisirs, notre travail de préparation, d'organisation, sera orchestré régulièrement par différents types de réunion.
Nous avons aussi des temps informels de régulation ou de préparation, avec discussion ou bilan rapide en fin de journée d'animation.

- Des réunions de présentation assurée par la responsable des cal (3/6ans) en début de saison.
Présentation du projet éducatif et pédagogique, de nos objectifs, de la composition de l'équipe, de la répartition des rôles et des taches de chacun.

- Des réunions de préparation dispensées par les directeurs(trices)-adjoints(es) avec les animateurs(trices). Préparation du projet d'animation et des programmes d'activités. Réunion programmée une fois tous les 4 /5 mercredis

- Des réunions de régulations dirigées par les directeurs(trices)-adjoints(es) ou le directeur peuvent-être programmées à la dernière minute, le mercredi après la fermeture du CAL afin de régler des problèmes de sécurité, de contenu d'activités, ou de rappeler le cadre de la réglementation.

Ces réunions peuvent nous conduire à effectuer des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs. Cela nous permet aussi d'échanger sur le comportement des enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

RÔLE / FONCTION / DE L'ANIMATEUR ET DU DIRECTEUR

Chaque membre de l'équipe doit assurer la sécurité (des personnes, des lieux), une responsabilité de tous et de tous les instants.

Rôle du (de la) directeur (trice) :

- La gestion de l'équipe.
- La gestion financière, matérielle et administrative.
- Assurer les relations avec les familles.
- Former les animateurs,
- Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants et des animateurs, des directeurs adjoints.
- Garantir la mise en œuvre du projet pédagogique et des valeurs éducatives de notre association
- Préparer et diriger des temps de réunion.

Rôle du (de la) directeur(trice)- adjoint(e) :

Il est responsable des missions de terrain. Il est responsable de la gestion de son équipe d'animation il a un rôle de directeur en lien avec le terrain.

Rôle de l'animateur(trice) :

▪ Accompagner les enfants sur les temps de vie quotidienne (propreté, respect du rythme de la journée et des règles de vie du centre).

▪ Donner et faire respecter des règles de vie (apprentissage de la vie en collectivité):

« ce que j'ai le droit de faire, ce que je n'ai pas le droit de faire et ce que je dois faire (politesse) ».

▪ S'engager à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis en équipe.

▪ Animer des temps d'activités de la journée : il faut gérer la préparation des activités, leur mise en place, le rangement.

▪ Donner les moyens, les outils, les supports nécessaires aux enfants pour participer aux activités,

▪ Mettre en valeur et restituer les travaux et œuvres des enfants.

▪ S'assurer régulièrement de l'effectif du groupe d'enfants dont il a la responsabilité.

▪ Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation.

▪ Garantir le respect des lieux et du matériel pédagogique

L'équipe d'animation a le devoir de :

▪ Transmettre un savoir-être (notion de respect de soi et de son environnement),

▪ Transmettre un savoir-faire (des méthodes, des techniques, initier le jeune),

▪ Favoriser le bon développement physique et moral de chaque jeune

V. FONCTIONNEMENT & HORAIRES

LE MODE ET LA FORME DE L'ACCUEIL

Nous proposons un accueil les mercredis de 8h à 18H30.Les parents ont le choix d'inscrire leur enfant pour la journée, ½ journée matin ou après- midi avec ou sans repas. Pour notre public « 3 ans », nous choisissons de proposer une inscription à la journée ou ½ journée matin.

Nous présentons des accueils échelonnés de 8h à 9h, de 11h45 à 12h15, de 13h à 13h30, de 17h à 18h30.
Le temps d'*ACCUEIL DU MATIN* est un moment clé de la journée pour l'enfant et ses parents.

L'aménagement de l'espace a toute son importance.
La mise en place de différents coins de jeux calmes (dessin, jeux de société ou de construction, jouets, livres) ou de jeux dynamiques (parcours de motricité, jeux de ballons, d'adresse), favorise un accueil individualisé et peut répondre aux différents besoins des enfants.

Accueillir l'enfant, c'est aussi accueillir ses parents.
C'est un temps d'information et de communication avec les familles. elles doivent être informées du fonctionnement de la structure, des activités, des projets en cours ou à venir, mais aussi de la manière dont leur enfant vit sa journée. Les parents peuvent aussi être associés à la vie de l'accueil de loisirs (Invitation à des expos ou petit goûter organisé par les animateurs et les enfants).

Ce temps d'accueil permet aux animateurs de se consacrer à la connaissance du groupe. C'est un temps d'échange et de partage où chaque enfant se crée des repères sur les personnes, les lieux, s'approprie leur espace.

L'ACCUEIL DU SOIR signe la fin de notre journée d'animation. C'est un temps avec des départs échelonnés où nous proposons différents coins de jeux calmes ou dynamiques, au choix des enfants.
Le responsable se rend disponible pour accueillir et échanger avec les parents ou autres personnes venant récupérer l'enfant.

PROJETS PEDAGOGIQUES CAL MERCREDIS
MAISON DES MATERNELLES
SITE FLORNOY

DÉROULEMENT DE NOS TEMPS D'ACCUEIL :

- Le responsable toujours présent et disponible pour accueillir les familles et répondre à leurs attentes (dans une juste mesure !).
- Les animateurs sont partagés entre l'accueil des parents et la prise en charge des enfants
- Le responsable se trouve à l'entrée de l'école pour accueillir les parents et les enfants, noter l'arrivée ou les départs, et les cas particuliers du jour.

1- Une Communication par affichage

Mise en place d'un point d'accueil-information pour les parents avec affichage :
Présentation des programmes d'activités du jour ou du mois, du menu du jour, des messages-infos pour prévenir les familles des sorties à venir ou des animations de la maison de quartier.

2- Le cahier de liaison : outil relais d'informations du jour

Un cahier de liaison est à la disposition de toute l'équipe pour un suivi personnalisé de chaque enfant. L'animateur ou le responsable note le nom enfant /l'heure /le lieu et le petit « soucis ». Cet outil est essentiel pour un bon relationnel avec les familles. Il sert à l'équipe d'animation et au responsable de l'accueil du soir à relayer les informations ou observations (petits bobos, grosse fatigue, soucis de propreté…).

3- le ticket de présence : outil de communication parent/équipe d'animation

Piéce essentielle pour le bon fonctionnement du centre et pour le responsable. Il nous confirme la présence de l'enfant et son temps de présence (1/2 journée avec ou sans repas ou journée complète). C'est aussi un moyen de communiquer avec les parents (par exemple pour un cas particulier du jour , décharge parentale ou absence à prévoir ou encore d'être prévenu d'un départ anticipé.)

VI. ACTIVITÉS / ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Accueillir un jeune enfant c'est savoir l'accompagner en toute sécurité pour explorer et découvrir le monde qui l'entoure tout en proposant nos activités. C'est aussi savoir respecter le rythme de vie de chacun en proposant des temps pour rêvasser, se reposer …pour bien grandir. Les temps d'activités sont coordonnés avec les temps de vie quotidienne.

Le choix et le déroulement de nos activités doivent concrétiser nos intentions ou valeurs éducatives :

- Veiller au bon développement physique et moral de l'enfant
- Apprentissage de la notion de respect (des autres, des lieux, du matériel)
- Assurer les premiers pas vers la sociabilité et la socialisation
- Apprentissage des règles de vie en collectivité.

Notre projet d'animation s'organise autour de 3 pôles d'activités :
Loisirs créatifs, loisirs découvertes (culturels), loisirs sportifs.

Nous proposons des séances d'activité de 30 à 60 minutes maximum (temps d'installation, d'action et de rangement compris).

PROJETS PEDAGOGIQUES CAL MERCREDIS
MAISON DES MATERNELLES
SITE FLORNOY

TEMPS D'ACTIVITÉS DE 9H15 À 11H15 / 14H30 À 16H30

Nous proposons une formule d'animation multi-activités en complément de l'accompagnement à une activité spécifique.

2 ou 3 séances d'activités avec pause récréative sont programmées et choisies par l'équipe d'animation en tenant compte des différents types d'activités (créative, découverte ou expression corporelle et sportive). Chaque enfant participe à deux activités pour faire varier les plaisirs du jeu.

Nos activités dépendent d'un thème choisi en rapport aux projets culturels de la Maison de quartier, ou de l'actualité événementielle.

DE 14H À 14H15 TEMPS DE RÉUNION AVEC LES ENFANTS :

A la fin du temps d'accueil, et du temps de repos, nous réunissons le groupe avec contrôle des présences des enfants puis nous présentons les activités de l'après-midi. C'est un temps de discussion et d'échange (et si besoin rappel des « règles de vie »), puis nous faisons la répartition des groupes par tranche d'âge, au choix des animateurs et selon les activités proposées.

L'après-midi, nous privilégions aussi les grands jeux, les sorties (détente ou découverte), les spectacles des enfants en rapport au thème ou à nos projets d'animations.
Nous pouvons organiser des sorties en ½ journée ou journée complète. Nous nous déplaçons en réservant un transport privé ou en utilisant les transports en commun (tramway, bus).

VII. JOURNÉE TYPE

L'emploi du temps de la journée CAL est rythmé par des temps de vie quotidiennes et de loisirs :

- les temps d'accueil
- les temps de détente, de repos : pause récréative entre les séances d'activité, sieste, temps calme pour les plus grands.
- les temps d'activités. Les animations doivent débuter et finir à l'heure !

Il est important que la journée soit structurée et animée, afin de permettre aux enfants de prendre et construire leurs repères, et de manière à respecter le rythme de vie de chacun.

• MATIN

- Accueil échelonné de 8h à 9h
- Animation-temps d'activités : 9h15-11h15
- Départ ½ journée : 11h30

• MIDI

- 1er service :11h30-12h15
- 2ème service : 12h15-13h00

• APRÈS-MIDI

- accueil 13h30-13h45
- animation – temps d'activités : 14h-16h15
- goûter 16h30
- départ échelonné de 17h à18h30 mêlé à un temps de garderie.

PROJETS PEDAGOGIQUES CAL MERCREDIS
MAISON DES MULTISPORTS
SITE SAINTE-MONIQUE

I. PRÉSENTATION

Cette maison a pour objectif la découverte et l'apprentissage de sports sous forme de cycles de 3 à 6 semaines.

Les matinées sont consacrées à des sports proposés par les JSA : basket, volley, sscalade, sports d'opposition etc.

Les après-midis permettront la découverte de sports originaux. Nous proposons des cycles de 3 à 6 semaines sur le thème de la découverte d'activités sportives en fonction des besoins de chaque tranche d'âges.
Exemples de sports : trampoline, course d'orientation, tir à l'arc etc.

II. PUBLIC ACCUEILLI

La maison des Sports accueille les enfants élémentaires du CP au CM2 inscrits à la Maison de Quartier des JSA.

III. RESTAURATION

Les repas sont pris au réfectoire des élémentaires de l'école Sainte-Monique situé à coté de la place de l'Eglise de Saint-Augustin, non loin des JSA.

IV. EQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe est composée d'éducateurs sportifs. Chacun d'entre eux doit mettre en place des cycles de séances en liens avec les thèmes sportifs proposés tout au long de l'année.

L'équipe se fixe comme objectif la découverte de différentes disciplines sportives sans pour cela rentrer dans une logique de perfectionnement.
Cette organisation est donc ouverte à tous dans distinction de capacité ni de niveau de pratique.

RÔLE ET COMPORTEMENTS DE L'ÉQUIPE

Les animateurs sont garants de la sécurité physique et morale de tous les enfants. Chacun des éducateurs se doit d'être à l'écoute de son groupe afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Les éducateurs doivent avoir une tenue adaptée à la pratique du sport et doivent avoir une attitude dynamique tout au long de la journée.

V. FONCTIONNEMENT & HORAIRES

• 8h à 9h : Accueil des enfants sur Maître Jean.

• 9h à 11h45 : Déroulement des activités sportives (1h15 de séances sur deux activités thèmes) dans le gymnase et dans la halle de Maître Jean.

• 11h45 à 13h30 : Temps du midi sur l'école Flornoy..

• 13h30 : Accueil des enfants à la demi-journée.

• 13h30 à 16h30 : Marche jusqu'au stade Chaban-Delmas
Trajet en bus de ville pour activités spécifiques hors des locaux des JSA.

Une activité principale est déroulée sur l'après-midi avec un temps de séance plus allongée permettant ainsi de favoriser un accompagnement plus long pour chacun des enfants.

• 16h30 - 17h00 : Retour des enfants à l'école Flornoy.
Temps du goûter.
Dialogue éducateur/enfant sur l'ensemble de la journée.

• 17h à 18h : Accueil des familles à l'école Flornoy, temps de dialogue avec les parents sur la journée de l'enfant.

• 18h à 18h30 : Accueil des familles aux JSA.

VI. ACTIVITÉS / ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

L'équipe d'animation est présente à toutes les étapes de la journée. L'objectif de l'équipe est d'éveiller les enfants à la pratique de l'activité physique et sportive, de développer chez eux une meilleure condition physique et motrice.

C'est pourquoi l'équipe doit mettre en place des cycles de progression sur un thème d'activité physique donné ainsi qu'un programme annuel sur les activités qu'ils vont utiliser afin de développer et améliorer chez l'enfants ses qualités physiques et motrices.

L'équipe se doit d'avoir une attitude pédagogique positive, elle utilise la pédagogie de la réussite qui se base sur une progression facilitant l'apprentissage par la réussite : Simplification, variation, complexification de chaque jeu.

VII. JOURNÉE TYPE

• MATIN

Les enfants sont accueillis à l'espace loisirs Maître-Jean dans la salle de sport. Les éducateurs accueillent les enfants et profitent de ce temps pour installer un premier contact avec les enfants et favoriser leur entrée dans cette journée.
C'est également un moment d'accueil où les enfants se retrouvent entre eux avant les activités.

Un appel est effectué après l'accueil du matin. Le groupe est séparé entre les CP/CE1 et les CE2/CMs afin de pouvoir proposer des jeux adaptés pour chacun d'eux.

Les activités durent entre 1h15 et 1h30 en fonction de la fatigue générée par l'activité ou de la forme des enfants. Un petit temps libre de 15 mins est effectué entre les deux activités le temps de basculer de groupe.

• MIDI

Nous retournons sur l'école Flornoy pour le temps de restauration.
C'est un temps où les enfants retrouvent les autres groupes de la maison de quartier.
Nous mangeons dans le réfectoire des élémentaires.

• APRÈS-MIDI
Nous partons pour le Stade Chaban Delmas à pied, ou sur les lieux de l'activité en transport en commun (TRAM/BUS).

Les enfants, en fonction de l'activité, sont séparés en plusieurs petits groupes ou restent ensemble. L'activité de l'après-midi dure entre 1h45 et 2h.

A la fin de l'activité, nous rentrons à Flornoy où nous y faisons l'accueil avant de rentrer aux JSA.

PROJETS PEDAGOGIQUES CAL MERCREDIS
MAISON BEL AIR ACADEMY

I. PRÉSENTATION

La Maison Bel Air Academy est un centre de loisirs éducatif et culturel dont la mission est de permettre à chaque enfant de découvrir et d'exprimer son potentiel artistique à travers l'art du spectacle.
Nous croyons fermement en la puissance de cette discipline pour développer la confiance en soi, la créativité, l'esprit d'équipe et le plaisir de jouer ensemble.
Notre approche est résolument axée sur l'initiation, visant à développer l'autonomie et la responsabilité.
En nous appuyant sur une thématique artistique forte, nous utilisons le spectacle comme levier d'intégration essentiel pour toucher des enfants de tous horizons sociaux et culturels, valorisant les différences et concrétisant notre objectif de favoriser l'accès à la culture pour tous.
Le coeur de notre pédagogie réside dans la création collective d'un spectacle (du décor à la présentation) offrant une initiation concrète à l'engagement personnel au service du groupe et encourageant le développement de la vie associative.
Ce programme est complété par des sorties culturelles régulières sur l'art du spectacle.
Enfin, pour assurer la richesse et la qualité de nos activités, nous entretenons une relation dynamique et étroite avec nos partenaires.

II. PUBLIC ACCUEILLI

Notre Centre de Loisirs a pour vocation d'accueillir les enfants de 6 à 11 ans (du CP au CM2), issus de tous horizons.
Ce public est en plein développement des capacités cognitives et motrices, avec un besoin marqué d'exploration de jeu et d'interaction sociale en dehors du cadre scolaire formel.
Notre rôle, en tant que Centre de Loisirs, est de transformer ce temps libre en une opportunité d'épanouissement ludique et créatif.
En rassemblant ces enfants qui partagent un même environnement socio-éducatif, nous créons un espace où notre thématique des Arts du spectacle devient un puissant outil pour favoriser la mixité sociale et culturelle.
Ainsi nous encourageons la rencontre et l'intégration de profils variés, permettant à chaque enfant, quel que soit son milieu ou son tempérament, de s'exprimer, de développer son potentiel artsistique et de renforcer l'esprit de groupe dans un cadre détendu et stimulant.

III. RESTAURATION

Le temps de déjeuner est un moment clé de la journée à la Maison Bel Air Academy, rythmé par un service unique à 12h00, qui se déroule directement sur le site de l'école Bel Air. Bien plus qu'une simple pause repas, ce temps est organisé pour être une véritable parenthèse d'échanges.
Les enfants sont encouragés à se mélanger naturellement et se plaçant librement par affinité, favorisant ainsi la spontaneité des interactions.
Cette ambiance chaleureuse permet d'établir des échanges privilégiés et conviviaux non seulement entre les enfants eux-mêmes, mais également avec les animateurs et l'agent technique.
Le déjeuner devient ainsi un espace détendu où le dialogue et le partage priment, renforçant le lien social et l'esprit familial du centre de Loisir.

IV. EQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'encadrement de la Maison Bel Air Academy est assuré par une équipe pédagogique resserée, composée de trois animateurs, de la responsable du centre, et d'un agent technique essentiel à la logistique quotidienne.
Les animateurs se distinguent par leurs profils artistiques et culturels variés, ce qui leur permet de mettre en oeuvre et de développer concrètement notre thématique du spectacle vivant.
Cette composition garantit un suivi individualisé et attentif et une expertise ciblée, assurant à la fois la sécurité, le bon fonctionnement et la qualité de l'éveil artistique proposé aux enfants.

V. FONCTIONNEMENT & HORAIRES

La Maison Bel Air Academy fonctionne sur une base de journée compléte, en raison de nos nombreuses sorties culturelles.
L'accueil du matin se fait par l'ouverture des portes de 8h00 à 9h00.
Le temps du repas est un moment clé avec le service unique à 12h réunissant l'ensemble des enfants et de l'équipe.
Pour l'heure du départ, l'ouverture des portes a lieu à 17h et s'étend en continu jusqu'à 18h30, un horaire aménagé spécifiquement pour faciliter la récupération des fratries dont les autres enfants sont inscrits dans les sites maternelles du secteur.

VI. ACTIVITÉS / ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Le programme d'activités de la Maison Bel Air Academy est conçu pour offrir une immersion complète dans l'art du spectacle vivant. Il s'articule autour de plusieurs pôles créatifs : le théâtre, qui développe l'improvisation, le jeu de rôle, ainsi que la création de personnages et de décors.
La Danse initie les enfants à différents styles, à la chorégraphie et à l'expression corporelle. La Musique explore la découverte d'instruments, le chant et la percussion. L'initiation aux Arts du cirque comprend la jonglerie, l'équilibre et l'acrobatie. Pour la mise en scène, les Arts visuels permettent la création de costumes, masques et décors, tandis que l'atelier maquillage, se concentre sur les techniques artistiques de transformation des personnages
Toutes ces disciplines convergent vers des répétitions régulières des spectacles, moment clé de concrétisation du travail collectif.
Enfin les Jeux collectifs (plein air, société, coopération et d'activités sportives) complètent l'esprit d'équipe et le plaisir de la journée ensemble.
L'ensemble de ces ateliers est régulièrement enrichi par des sorties culturelles dédiées à l'Art du spectacle et d'excursions permettant la pratique d'activités sportives.

VII. JOURNÉE TYPE

• MATIN

L'accueil des enfants s'effectue progressivement, les portes étant ouvertes entre 8h00 et 9h00. La matinée démarre collectivement à 9h00 par une session de 15 minutes d'étirements pour dynamiser le groupe.

S'ensuit un premier bloc d'ateliers thématiques où les enfants font leurs choix parmi diverses propositions concoctées par les animateurs, une séquence qui s'achève à 11h15.

• MIDI

Un temps de détente suit jusqu'à 11h50, précédant le rituel du lavage des mains et déjeuner à midi.

Après la pause déjeuner, un temps de repos est aménagé jusqu'à 13h30 (incluant lecture, jeux calmes ou dessin)

• APRÈS-MIDI

A 14h, un nouveau moment libre précéde la reprise des activités à 14h30.

L'après-midi, qui dure jusqu'à 16h30, propose une rotation d'animations distinctes, intégrant les répétitions des spectacles.

La journée se conclut par le goûter à 16h30, avant le début des départs à 17h.

PROJETS PEDAGOGIQUES CAL MERCREDIS
MAISON ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

I. PRÉSENTATION

Les enfants participants au Cal Activités spécifiques ont tous au moins une activité récurente au sein de la Maison de Quartier ainsi qu'un emploi du temps qui leur est propre.

Les animateurs les amènent à chacune de leurs activités en fonction des horaires de celles-ci. Ce sont ces activités qui rythment la journée des enfants.

Hors temps d'activités spécifiques les enfants participent selon leurs choix aux ateliers proposés.
Exemple d'activités spécifiques : Gymnastique, danse, basket, volley, escalade, tennis, foot, judo, musique, théâtre, dessin/peinture, mini-toques etc.

II. PUBLIC ACCUEILLI

Cet accueil est réservé à un public élémentaire :
Composition des groupes :

MAÎTRE-JEAN :

Matin :

- CP-CE1 -> 10 enfants
- CE2- CM1-CM2 -> 10 enfants
- 2 Animateurs + 1 responsable de site

Après-midi :

- CP-CE1 -> 20 enfants
- CE2 - CM1-CM2 -> 30 enfants
- 3 Animateurs + 1 responsable de site

JSA MAISON DE QUARTIER :

Matin :

Foyer et salle des peupliers

- CP –CE1-> 50 enfants sans activités (4 anims)
- CP –CE1-> 30 enfants en activités (3 anims)

Etages BAT C et salle Peupliers

- CE2-CM-> 80 enfants sans activités (5 anims + 2 intervenants)
- CE2- CM -> 30 enfants en activités (3 anims)

Après-midi :

Foyer et Cour • CP-CE1 -> 60 enfants (5 anims)
BAT C et Cour • CE2- CM -> 70 enfants (5 anims + 2 intervenants)

Après-midi Foot : 25 enfants

III. RESTAURATION

Les repas sont pris au réfectoire de l'école Flornoy. Ils nous sont livrés par un prestataire indépendant (Sivu) et servis par notre personnel technique.

Service repas :

- 1er service : de 11H30 à12H15
- 2ème service : de 12H15 à 13H00
- 3ème service : de 13H00 à 13H45

IV. EQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'ANIMATEUR :

• Rôle de l'animateur :

Il doit garantir le bon fonctionnement de la journée et des activités.
Il doit participer aux tâches de la vie quotidienne (repas, rangement des sites).
Il représente un modèle de référence sur le respect des règles de vie et du partage des taches mais aussi sur la tenue vestimentaire et sa manière d'être et d'agir.

Durant les activités :
L'animateur est responsable de la mise en place de l'activité, de son contenu, de son évolution. L'activité est un moyen d'atteindre nos objectifs pédagogiques et éducatifs et non une mise en action et un résultat ponctuel qui n'influencent que le moment vécu. Le choix de l'activité doit être réfléchi et en adéquation avec les attentes de son groupe d'enfants

• Comportement attendu :

- Assurer la sécurité affective, morale et physique de chaque enfant.
- Animer et faire vivre le groupe tout au long de la journée.
- Être dynamique et motivé.
- Avoir le sens de l'improvisation et de la prise d'initiative.
- Avoir le sens de l'innovation et de la créativité.
- Favoriser le respect de tous et de toutes.
- Être en mesure d'apporter des critiques constructives à l'équipe et de se remettre en question.

LE DIRECTEUR :

• Rôle du directeur :
- La responsabilité de l'équipe d'animation
- Le suivi des enfants
- La relation avec les parents
- La formation des animateurs
- L'organisation de la journée ;
- L'évaluation du CAL et de l'équipe d'animation.

V. FONCTIONNEMENT & HORAIRES

L'amplitude journée maximum est 08H00 à 18H30

• Le matin l'accueil démarre à 8H00 (jusqu'à 09H00)
Les enfants des activités spécifiques sont accueillis à la Maison de Quartier.
Les CP-CE1 au foyer et les CE1
Les CM1-CM2 salle des peupliers

• Les enfants pouvant fréquenter le CAL en journée complète ou demi-journée (matin ou après-midi), un temps d'accueil a également lieu entre 12H00 et 14H00

• À la Maison de Quartier : De 11h30 à 12H15 et de 13H30 à 14H00
À l'Ecole Flornoy : De 12H45 à 13H30

• L'accueil du soir à lieu à la Maison de Quartier : de 17H00 à 18H30
- Salle petite enfance, 1er étage BAT B : CP
- Ludothèque, 2ème étage BAT C : CE1
- Foyer et cour : CE2 - CM1 et CM2

Des référents ont en charge la Gestion de la pharmacie, le cahier infirmerie et la liste d'appel par groupe

En fin d'après-midi, le groupe retourne à l'école Flornoy pour le goûter. S'en suit un premier temps d'accueil : jeux libres ou encadrés, toujours avec l'équipe d'animation.

Pour finir, retour aux JSA avec l'ensemble du groupe pour deuxième temps d'accueil partagé avec les enfants restants des autres groupes.

VI. ACTIVITÉS / ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Lorsque les enfants ne sont pas en activités spécifiques, ils peuvent au choix participer aux ateliers et activités proposés par l'équipe d'animation
Ce principe de passerelles entre activités spécifiques et activités complémentaires impliquent de la part de l'équipe d'animation une grande adaptabilité notamment en terme de contenus. En effet, les activités mises en place par le Centre de Loisirs doivent autant que possible être complémentaires et non pas redondantes avec l'activité spécifique.

MATIN : Maison de Quartier

• CP – CE1 :
Atelier Arts Plastiques
Atelier créatif (Foyer)
Ludothèque
Jeux sportifs (Cour et Salle des peupliers)

• CE2 – CM1 – CM2 :
Atelier pépinière (LAB et Atelier Arts plastiques)
Atelier créatif
Ludothèque
Jeux sportifs (Cour et Salle des peupliers)

MATIN : Maître-Jean
• Atelier créatif (Accueil Maître-Jean)
• Jeux sportifs (Gymnase ou extérieur)
• Jardinage

APRÈS-MIDI :Maison de Quartier

• CP – CE1 :
Atelier Arts Plastiques
Atelier créatif (Foyer)
Ludothèque
Jeux sportifs (Cour ou Square St-Augustin)

• CE2 – CM1 – CM2 :
Atelier pépinière
(LAB, Atelier Couture et Atelier Arts Plastiques.)
Atelier créatif
Ludothèque
Jeux sportifs (Cour)

Maître-Jean:
•Atelier créatif (Accueil Maître-Jean)
•Jeux sportifs (Gymnase ou extérieur)
•Jardinage

VII. JOURNÉE TYPE

• MATIN

Accueil Matin :
Maison de Quartier : de 8H00 à 9H00
- Au foyer : CP – CE1
- Salle des Peupliers : CE2 - CM1- CM2

Activités Matin Maison de Quartier :
- CP – CE1 : 3 ateliers créatifs, 1 atelier pépinière et un pôle jeux sportifs, coin bulle
- CE2 – CM : 2 atelier créatif, la pépinière et pôle jeux sportifs, coin bulle

• MIDI
Accueil départ de la Maison de Quartier : de 11h30 à 12H15
Service repas :
- 1er service : De 11H30 à12H15
- 2ème service : De 12H15 à 13H00
- 3ème service : De 13H00 à 13H45

• APRÈS-MIDI

Accueil Après-midi :
- École Flornoy : De 12H45 à 13H30
- Maison de Quartier : 13H30 à 14H00

Activités Après-midi Maison de Quartier :
- CP – CE1 : 2 ateliers créatifs, 1 atelier pépinière et un pôle jeux sportifs, coin bulle
- CE2 – CM : 1 atelier créatif, la pépinière et pôle jeux sportifs, coin bulle

• SOIR :
Accueil Maison de Quartier : de 17H00 à 18H30
- Salle petite enfance, 1er étage BAT B : CP
- Ludothéque, 2ème étage BAT C : CE1
- Foyer et cour : CE2 - CM